



MICROTEL MULTIMEDIA

Confédération Française des Fédérations
et Associations de Microinformatique,
Télématique, Réseaux et Multimédia.
187 Avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULÊME
www.microtel-clubs.fr
microtel.multimedia@wanadoo.fr

Enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le N° W161003279

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 26 mars 2017 de 10h30 à 12h, au Village de Vacances Les Quatre Vents - 8 Rue des Eloux -85740 L'Epine - Noirmoutier

Nombre d'adhérents Microtel : 1878, nombre d'adhérents Amiposte-Télécom : 318, soit un total de 2196 adhérents à jour de cotisations. Le quorum (1099) est atteint avec 2071 adhérents présents ou représentés.

Ordre du jour:

1. Rapport Moral 2016
2. Rapport financier 2016
3. Projets 2017
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Informations

Le président ouvre la séance et demande une minute de silence à la mémoire des adhérents disparus.

1. RAPPORT MORAL 2016

Le président présente le rapport moral.

Après trente neuf ans d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent des espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Trente neuf ans ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le « zapping » semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi des règles intangibles.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas parfois l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

Nous sommes, et de loin, la plus ancienne des associations de ce type en France.

La modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ces trente neuf années, tant sur le plan local, que régional et national.

Ce résultat n'est pas dû au hasard, mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent dans les associations, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

En me répétant comme chaque année, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est toujours que cela.

Trente neuf ans après la première création, c'est-à-dire une génération et demie plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2016 a été la dix-neuvième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la quasi-totalité des ressources est fournie par les cotisations de chacun des adhérents des clubs, complétée très modestement par les intérêts du livret.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni via Internet, tous les mois sauf durant les vacances d'été, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération a continué d'évoluer sous la responsabilité de l'équipe technique. Il est accessible via les url : <http://portail.microtel-clubs.fr> <http://portail.microtel-clubs.org> (portail peut être remplacé par www). Il héberge le site permanent de la Confédération, avec des liens fournis par les structures adhérentes pour faciliter l'accès à un maximum d'informations. Il héberge aussi le site du challenge annuel. Il accueille aussi les informations sur les rencontres annuelles.

La Confédération a assuré intégralement pour la cinquième année l'organisation des Rencontres Nationales. Le Conseil d'Administration s'est préoccupé de leur organisation avec le soutien financier de fédérations régionales et de Club, que tous ceux qui ont contribué à cette réussite en soient remerciés.

Ces Rencontres Nationales annuelles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et, de ce fait, facilitent les échanges et les partenariats.

Ces Rencontres Nationales permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2016 elles se sont tenues aux Jardins de l'Anjou, Chemin du Vaujou, à La Pommeraye dans le Maine et Loire, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement des animateurs, au soutien de la Framif, de la Fédération nationale Amiposte.

Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Les Fédérations régionales Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2016 à La Pommeraye par le Cimas de Saran, un des clubs à effectif important de notre confédération. Le club a préparé le challenge 2017, en alliant des questions liées à nos activités et des questions sur son territoire et celui qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de plusieurs fédérations et clubs, en termes de dotation du challenge et pour leurs soutiens renouvelés aux Rencontres Nationales.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète. Il a validé le transfert du siège social dans d'autres locaux d'Angoulême.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Annie THEODET pour l'organisation du Challenge.

Constantin ANGHELIDI, Saïd FERHAT, Joël GRAVIER, Jacques GOLDSCHNEIDER, Claude MERCIERE, Jean SAQUET, Antoine VIEL, et leurs Fédérations et Clubs, pour leurs contributions à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE, Didier CLERMONTÉ et Antoine VIEL pour leur travail sur le serveur confédéral.

Alain CHAUVAUD et Philippe MANGON, pour la mise à disposition de serveurs facilitant les réunions de Conseil d'Administration. Jean SAQUET et Yves CARTERON, pour leur travail de Secrétariat.

Pierre PUHARRÉ et Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

Sans oublier tous leurs conjoints qui discrètement les soutiennent dans leurs engagements.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le Rapport Moral.

2. RAPPORT FINANCIER 2016

Le trésorier présente le rapport financier 2016.

COMPTE D'EXPLOITATION 2016			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 301,13 €	Inscriptions Rencontres Nationales	13 743,75 €
Eau & Assainissement	16,00 €	Participations Fédérations & Clubs	2 600,00 €
Electricité	133,18 €	Cotisations-Adhésions	2 747,60 €
Fournitures	493,82 €	Intérêts Livret	130,64 €
Rencontres Nationales	15 257,50 €		
Subventions Lots du Challenge	1 959,01 €		
Frais Bancaires	96,48 €		
		Déficit d'exploitation	29,13 €
TOTAL	19 257,12 €	TOTAL	19 257,12 €

Les écarts, constatés par rapport au budget prévisionnel, ont aboutit à un déficit d'exploitation minime.

Le Bilan reste sain, il permet d'envisager normalement l'avenir :

BILAN 2016			
ACTIF		PASSIF	
COMPTE CHEQUE	37,64 €	FONDS ASSOCIATIFS antérieurs	17 492,52 €
LIVRET	17 425,75 €	Résultat	- 29,13 €
TOTAL :	17 463,39 €	TOTAL :	17 463,39 €

L'Assemblée Générale a donné quitus à l'unanimité au trésorier de sa gestion 2016.

3. COTISATION CONFEDERALE 2017 ET BUDGET PREVISIONNEL 2017

Le Conseil d'Administration propose de maintenir à 1,20 € la cotisation confédérale 2017.

BUDGET PREVISIONNEL 2017			
DEPENSES		RECETTES	
Assurances	1 320,00 €	Inscriptions Rencontres Nationales	17 000,00 €
Eau & Assainissement	40,00 €	Participations des Fédérations et Clubs	2 750,00 €
Electricité	200,00 €	Cotisations-Adhésions	2 520,00 €
Noms de domaine	40,00 €	Intérêts Livret	130,00 €
Fournitures	400,00 €		
Subventions Lots du Challenge	2 000,00 €		
Rencontres Nationales	18 300,00 €		
Frais Bancaires	100,00 €		
TOTAL	22 400,00 €	TOTAL	22 400,00 €

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra le soutien aux Fédérations et Clubs, avec en particulier l'organisation des Rencontres Nationales et la dotation des prix du Challenge, la gestion du serveur national, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité le montant de la cotisation confédérale 2017 et le Budget Prévisionnel 2017.

4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, le président remercie tous les membres du Conseil d'Administration sortant, pour la qualité de leur engagement et leur implication personnelle dans le fonctionnement de la Confédération, il les remercie d'avoir bien voulu renouveler leur engagement.

Liste des candidats au Conseil d'Administration :

Constantin	ANGHELIDI	Animateur Microtel Gagny
Denis	BERTHOZ	Animateur Microtel Gagny
Yves	CARTERON	Directeur Technique de la Fédération Charentes-Poitou
Jean-Jacques	CHABERT	Trésorier de la Fédération Charentes-Poitou
Alain	CHAUVAUD	Président de la Fédération Charentes-Poitou
Didier	CLERMONTÉ	Membre de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Saïd	FERHAT	Administrateur de la Fédération Amiposte
Jacques	GOLDSCHNEIDER	Président de la Fédération Ile de France
Philippe	MANGON	Président de la Fédération Lotharingie
François	LÉCLUSE	Président de Libre En Poche
Karine	LÉCLUSE	Présidente de la Fédération Rhône-Alpes
Daniel	MILLE	Président de Microtel 91 Vigneux-sur-Seine
Robert	POIRIER	Vice-Président d'Amiposte 36 Châteauroux
Pierre	PUHARRÉ	Secrétaire de la Fédération Ile de France
Jean	SAQUET	Trésorier de la Fédération Normande
Marie-Claude	SZEKANY	Membre du Bureau Collégial Microtel Montélier
Annie	THEODET	Vice-Présidente du Cimas Saran
Antoine	VIEL	Secrétaire de la Fédération Normande

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité la liste de candidats présentée.

5. INFORMATIONS DIVERSES ET DISCUSSIONS

Le président indique que les prochaines rencontres ainsi que l'assemblée générale 2018 auront lieu du 22 au 25 mars 2018 au village de vacances « Stella Maris » à Stella Plage dans le Pas de Calais.

Le président lance un appel à projets pour les ateliers de ces prochaines rencontres.

Cette année, les ateliers ont tous « débordé » de leur temps qui était réduit à une heure. Il est proposé pour l'an prochain de n'en faire que trois dans l'après-midi du samedi, mais d'envisager éventuellement une conférence le vendredi soir, ainsi qu'une organisation moins improvisée de la soirée du vendredi.

La fédération Amiposte sera en principe dissoute à la fin de 2017 ou au tout début de 2018. En conséquence, le temps précédemment imparti à l'Assemblée Générale d'Amiposte pourra être utilement récupéré pour des rencontres informelles sur des sujets divers, qui pourront être préparés par des contacts préliminaires.

Afin de discuter de sujets divers, notamment la refonte du site web mais aussi éventuellement d'autres sujets intéressant les membres de Microtel, des « rencontres à distance » pourront être organisées, les premiers sujets à traiter étant les moyens de communication ! (Serveur Mumble déjà utilisé, Big Blue Button, etc.)

Hélène Gissinger, responsable du challenge au sein de Microtel Vigneux, sera invitée à participer aux discussions du Conseil d'Administration à chaque fois qu'elle en éprouvera le besoin pour faire le point sur l'avancée du challenge 2018.

Pour permettre une participation généralisée au challenge, le principe d'une mise à disposition du challenge début octobre, avec une date de clôture fin février est retenu.

Le président clôt la séance à 12h.